

Image not found or type unknown



Comment je recupere la part de ma maison suite à mon divorce?

Par **laurence**, le **06/01/2009** à **18:06**

bonjour, suite à mon divorce,j'ai autorisée mon mari à rester dans la maison en echange de la prendre en charge(credit, impots, ect...)elle est en vente, tout cela a été stipuler sur l'acte de divorce.apparemment il n'est pas presser de la vendre et il a meme installer sa copine.ayant droit à la moitié comment je fait pour recuperer ma part, ont-ils un delai pour y rester?merci por votre reponse